

Liberté Égalité Fraternité

NOTE AUX REDACTIONS

MICROS TENDUS SUITE A LA REUNION AVEC LA FILIERE BETTERAVE POUR PRESENTER UN PLAN D'ACTIONS EN REPONSE A LA DECISION DE LA COUR DE JUSTICE DE L'UNION EUROPEENNE

Paris, le 08 février 2023

En réponse à la décision de la Cour de justice de l'Union européenne relative à l'utilisation des néonicotinoïdes pour les semences,

Marc FESNEAU, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, réunira les professionnels de la filière betterave demain matin pour présenter un plan d'actions.

A l'issue de cette réunion, le ministre fera un micros tendus.

Jeudi 09 février 2023 à 13h45 (horaire approximatif) au Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, 78 rue de Varenne 75007 Paris

Accréditations obligatoires auprès du service de presse du ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire:

cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Contacts presse

Service de presse de Marc FESNEAU Tél: 01 49 55 59 74 cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr